



Impact du projet A31 Bis pour le Groupe VALO'



Table des matières

1. Introduction	3
2. Le site de Sainte-Agathe : un projet industriel récent en pleine croissance	3
3. Des emplois créés et des filières développées sur le territoire	5
4. L'impact du projet sur le site de Sainte-Agathe	6
5. La question centrale : comment assurer la continuité d'exploitation ?.....	7
6. Les attentes du Groupe VALO	7
7. Conclusion.....	8

1. Introduction

Le Groupe VALO est implanté depuis de nombreuses années sur le territoire mosellan et développe notamment ses activités sur le site de la zone Sainte-Agathe à Florange.

Depuis 2021, ce site a fait l'objet d'investissements importants destinés à développer des activités de collecte, de tri et de valorisation de matières notamment grâce à sa chaîne de tri de plastiques. Ces activités s'inscrivent dans les filières de l'économie circulaire et contribuent à l'activité économique locale.

Le site accueille aujourd'hui plusieurs entités du Groupe VALO ainsi que plusieurs dizaines de salariés, dont une part significative d'emplois d'insertion. Il constitue un outil industriel et logistique structurant pour les activités du groupe dans le secteur.

Dans le cadre de l'enquête publique relative au projet A31 bis, le tracé présenté impacte directement notre site de Sainte-Agathe et les activités qui y sont exercées.

Au-delà de la seule question foncière, ce projet soulève plusieurs enjeux majeurs pour notre groupe dont la prise en compte des investissements réalisés, le devenir des emplois créés, les conséquences sur les activités actuellement exploitées, les perspectives de développement du site ainsi que les conditions de continuité d'exploitation en cas de relocalisation.

La présente contribution a pour objet de présenter les caractéristiques du site, les investissements engagés, les activités développées et les conséquences identifiées du projet afin d'éclairer l'appréciation de ses impacts économiques, industriels et sociaux.

2. Le site de Sainte-Agathe : un projet industriel récent en pleine croissance

Le site de Sainte-Agathe ne constitue pas une implantation ancienne arrivée au terme de son cycle de développement. Il s'agit au contraire d'un projet industriel récent que le Groupe VALO développe depuis 2021.

Le choix de cette implantation s'est accompagné d'investissements importants afin d'adapter le foncier aux besoins des activités de recyclage et de logistique déchets. Des bâtiments ont été aménagés, des équipements industriels installés et l'ensemble de l'organisation du site a été pensé pour accompagner le développement des filières portées par le groupe.

Cette dynamique a notamment été soutenue par l'obtention d'un financement du Fonds de Développement Industriel (FDI), dont le Groupe VALO a été lauréat en 2021 ainsi que de l'ADEME. Ce soutien public a contribué au développement de l'activité TRIPLAST et à la création d'un outil industriel dédié au traitement et à la valorisation des déchets sur le territoire.

Investissements

Société	Date engagement	Financier	Libellé	Montant
Valoprest	2021_2025	Groupe VALO	Contenants	309 404 €
Valoprest	2021_2026	Groupe VALO	Matériels roulant	760 550 €
Valo+	2021	Groupe VALO	Bâtiment_Foncier	1 361 427 €
Triplast	2022_2025	Groupe VALO	Matériels d'exploitation	828 561 €
TOTAL				3 259 942 €

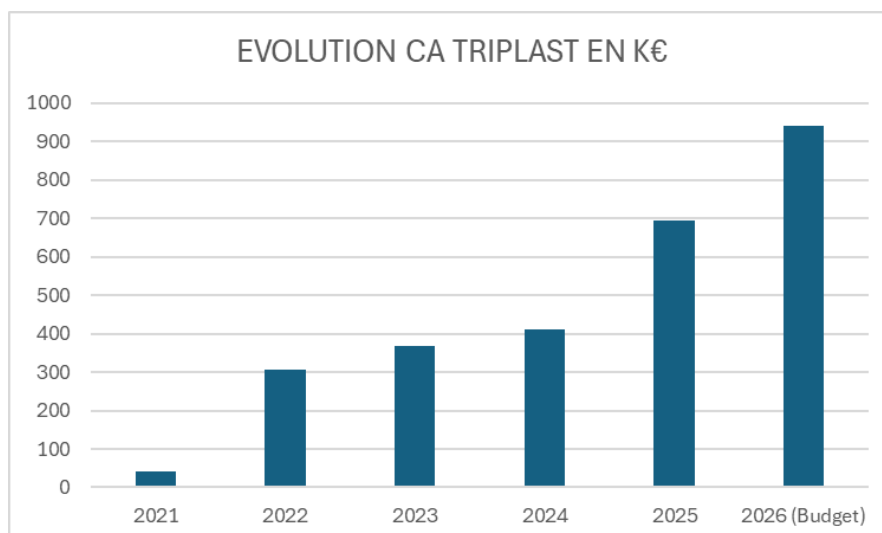
Subventions

Société	Date engagement	Financier	Libellé	Montant
Valoprest	2021	FDI	Projet Recyfe	110 460 €
Valoprest	2021	FDI	Axe 2 Aide et développement Triplast	261 909 €
Valoprest	2022	FDI	Axe 2 Aide et développement Triplast	46 840 €
Valoprest	2021	FDI	New Flow	276 000 €
Valoprest	2022	FDI	New Flow	165 142 €
Valoprest	2021	FDI	Collecte max	80 244 €
Valoprest	2022	FDI	Collecte max	44 278 €
Valoprest	2022	FDI	Triplast	81 730 €
Valoprest	2022	ADEME	Chaîne de tri Triplast	165 593 €
Valoprest	2023	ADEME	Chaîne de tri Triplast	33 906 €
Valoprest	2024	ADEME	Chaîne de tri Triplast	30 556 €
Triplast	2022	FDI	Chaîne de tri Triplast	54 000 €
Triplast	2023	FDI	Chaîne de tri Triplast	36 000 €
TOTAL				1 386 658 €

Au-delà des investissements déjà engagés, le site poursuivait encore sa phase de développement. Plusieurs projets d'extension et d'amélioration étaient à l'étude afin d'accompagner la croissance des volumes traités et l'évolution des activités.

Le groupe envisageait notamment l'acquisition de surfaces foncières complémentaires à proximité immédiate du site afin de poursuivre son développement dans des conditions cohérentes avec son organisation actuelle.

L'incertitude créée par le projet A31 bis a aujourd'hui pour effet de bloquer ces perspectives. Les investissements futurs sont suspendus et les projets de développement sont devenus particulièrement difficiles à engager faute de visibilité sur l'avenir du site.



3. Des emplois créés et des filières développées sur le territoire

Le développement du site de Sainte-Agathe ne s'est pas limité à la création d'infrastructures ou à l'installation d'équipements industriels. Il s'est également traduit par la création d'emplois locaux et le développement de nouvelles activités économiques sur le territoire.

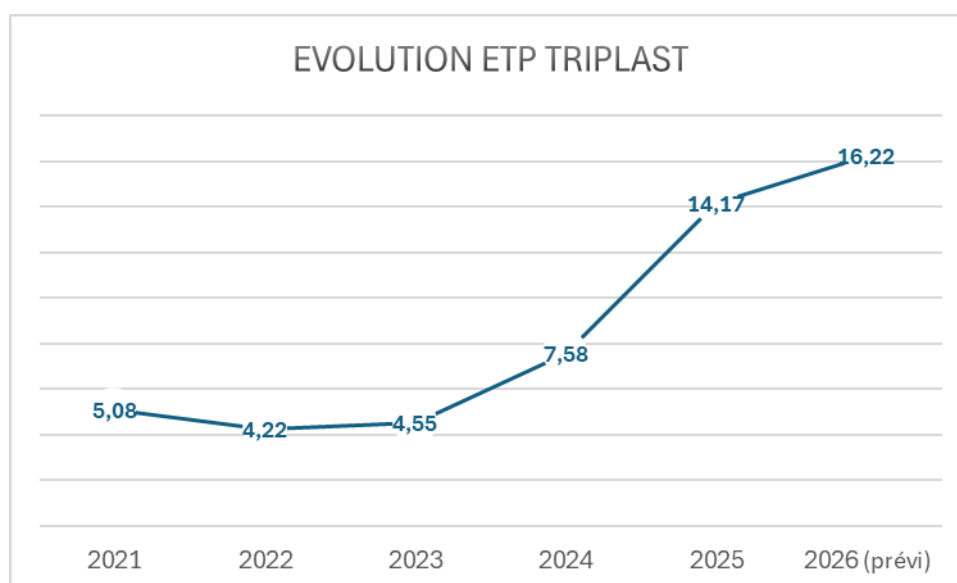
Aujourd'hui, le site rassemble les activités de VALOPREST et TRIPLAST, qui emploient plusieurs dizaines de salariés dans les domaines de la logistique, le tri et le recyclage de déchets

Une partie de ces emplois relève par ailleurs de parcours d'insertion professionnelle. Le site contribue donc directement à la création d'activité économique mais également à l'accompagnement vers l'emploi de personnes éloignées du marché du travail.

Au fil des années, les activités développées à Sainte-Agathe ont permis de structurer plusieurs filières locales de collecte et de valorisation. Ces filières se sont construites progressivement grâce aux investissements réalisés, aux partenariats noués avec les collectivités et les entreprises ainsi qu'au savoir-faire développé par les équipes.

L'impact du projet A31 bis ne se limite donc pas à un foncier ou à des bâtiments. Il concerne également des emplois existants, des emplois futurs et des activités économiques qui ont été créées et consolidées sur le territoire.

EFFECTIFS 2025				
	ETP en moyenne sur 2025	nombre de personnes en 2025	dont ETP en insertion en moyenne en 2025	dont nombre de personne en insertion en moyenne en 2025
VALOPREST	23,46	36	11,55	16
TRIPLAST	14,17	16	11,8	13
VALO +	23,7	25		
TOTAL	61,33	77	23,35	29



4. L'impact du projet sur le site de Sainte-Agathe

Au regard des éléments présentés dans le cadre de l'enquête publique, le Groupe VALO considère que le projet A31 bis affecterait directement le cœur de son outil industriel et logistique.

Les emprises actuellement présentées traversent la parcelle exploitée et remettent en cause le maintien des bâtiments, des zones de stockage, des espaces de circulation poids lourds et des infrastructures nécessaires au fonctionnement quotidien du site.



La difficulté réside dans le fait que les activités présentes à Sainte-Agathe fonctionnent comme un ensemble cohérent. Les flux logistiques, les équipements industriels, les zones de stockage et les équipes ont été organisés pour fonctionner sur un même site.

La disparition de tout ou partie de ces emprises ne provoquerait donc pas seulement une perte foncière. Elle entraînerait une désorganisation profonde de l'outil de production et remettrait en cause l'équilibre opérationnel construit depuis plusieurs années.

Cette situation est d'autant plus préoccupante que les activités concernées sont encore en phase de développement. Le projet intervient à un moment où les investissements continuent, où les volumes progressent et où le groupe envisageait encore récemment de poursuivre son expansion sur le secteur.

À ce jour, le manque de visibilité sur les emprises définitives et sur le calendrier opérationnel du projet rend particulièrement difficile toute prise de décision concernant l'avenir du site.

5. La question centrale : comment assurer la continuité d'exploitation ?

Le principal sujet soulevé par le projet A31 bis n'est pas uniquement celui de l'indemnisation des biens existants.

La véritable difficulté réside dans la capacité à maintenir les activités en fonctionnement tout en organisant leur éventuelle relocalisation.

Les activités exploitées à Sainte-Agathe reposent sur une organisation industrielle et logistique qui s'est construite progressivement au fil des années. Elles mobilisent des équipements spécifiques, des infrastructures adaptées aux contraintes ICPE, des flux logistiques quotidiens ainsi que des équipes formées à ces métiers.

Une relocalisation ne peut donc pas être envisagée comme un simple déménagement.

Avant même de transférer la moindre activité, il faudrait identifier un foncier compatible, obtenir les autorisations nécessaires, réaliser les aménagements adaptés et reconstruire un outil de travail capable d'absorber les volumes actuellement traités.

Pendant cette période, l'activité ne s'arrête pas. Les clients continuent à produire leurs déchets, les contrats doivent être honorés et les salariés doivent pouvoir poursuivre leur activité.

Dans les faits, cela signifie qu'une période de transition sera probablement nécessaire avec la coexistence du site actuel et du futur site. Cette situation entraînerait mécaniquement des coûts supplémentaires importants comme, double foncier, double organisation logistique, charges d'exploitation accrues, transferts progressifs d'équipements et perte temporaire d'efficacité opérationnelle qui entraînerait inévitablement une perte d'exploitation.

À ce jour, nous ne disposons d'aucune visibilité sur les modalités concrètes permettant de financer et d'organiser cette continuité d'exploitation.

Pour le Groupe VALO, c'est pourtant la question centrale du dossier. La pérennité des activités, le maintien des emplois et la préservation des filières développées sur le territoire dépendront directement de la réponse apportée à cette problématique.

6. Les attentes du Groupe VALO

Le Groupe VALO ne sollicite pas un traitement particulier. Il souhaite simplement disposer d'une vision claire et réaliste des conséquences du projet afin de pouvoir anticiper les décisions nécessaires à la poursuite de ses activités.

Plusieurs questions demeurent aujourd'hui sans réponse.

La première concerne le calendrier réel du projet. Les activités industrielles et logistiques nécessitent des temps de préparation importants. Sans visibilité sur les échéances foncières et opérationnelles, il devient difficile d'engager les investissements nécessaires ou d'organiser une éventuelle transition.

La deuxième concerne les modalités de prise en compte des investissements réalisés depuis 2021. Une part importante de l'outil industriel actuellement en place a été développée récemment et représente des montants significatifs qui devront être objectivement pris en considération.

La troisième concerne les investissements devenus impossibles à réaliser. Les projets de développement, d'extension et de création d'activités qui étaient envisagés sur le site sont aujourd'hui suspendus en raison des incertitudes liées au projet.

Enfin, la question essentielle reste celle de la continuité d'exploitation. Les entreprises concernées ont besoin de comprendre comment pourrait être organisée une relocalisation sans interruption d'activité, sans destruction de valeur économique et sans remise en cause des emplois existants.

7. Conclusion

Depuis 2021, le Groupe VALO a investi plusieurs millions d'euros pour développer à Sainte-Agathe un outil industriel dédié à l'économie circulaire, au recyclage et à la valorisation des déchets.

Ce développement a été rendu possible grâce à des investissements privés importants mais également grâce à des dispositifs publics de soutien à l'industrie, notamment dans le cadre du Fonds de Développement Industriel.

Ces investissements ont permis de créer des emplois, de développer de nouvelles filières et de structurer une activité économique durable sur le territoire.

Aujourd'hui, le projet A31 bis remet en question cette dynamique.

Le Groupe VALO comprend les objectifs poursuivis par ce projet d'infrastructure. Néanmoins, les conséquences pour les entreprises concernées dépassent largement la seule question foncière.

Le véritable enjeu est désormais de savoir comment préserver les activités existantes, maintenir les emplois créés, reconstituer un outil industriel équivalent et assurer une continuité d'exploitation compatible avec les réalités économiques du terrain.

C'est sur ces questions que le Groupe VALO souhaite obtenir des réponses précises dans le cadre de la poursuite du projet et des procédures à venir.